

Premiers pas vers la mise en place d'un territoire zéro chômeur

La ville de Mons-en-Barœul a organisé mardi une première rencontre entre des demandeurs d'emploi de la commune et les structures d'insertion et d'accompagnement social, dans le cadre d'une démarche préparatoire à la candidature de la ville à l'opération « zéro chômeur longue durée ».

PAR OLIVIER HENNION
villeneuveasqc@lavoixdunord.fr

MONS-EN-BARŒUL.

Les grands voyages commencent toujours par un premier pas... Et ce pas, une centaine de personnes (demandeurs d'emploi et partenaires des structures d'insertion) l'ont réalisé ce mardi matin lors d'une réunion organisée à la salle du Fort de Mons, afin de présenter la démarche « territoire zéro chômeur de longue durée » (TZCLD) dans laquelle la commune souhaite s'engager, probablement en 2020.

« Pour que notre candidature soit pertinente, elle doit intéresser un maximum de Monsois concernés par le chômage de longue durée. »

L'incertitude qui règne encore sur la date de lancement du processus tient à plusieurs inconnues, évoquées notamment par le maire de Mons, Rudy Elegeest, dans son introduction, et développé par la suite par l'adjointe à l'emploi et à l'action sociale, Dia-

na Da Conceicao : « L'expérimentation est en cours sur le territoire de la MEL dans certains quartiers de Loos et de Tourcoing, et les retours sont positifs. (...) Si nous voulons à notre tour intégrer cette expérimentation, il nous faut construire un projet avant de postuler ». Des évolutions législatives favorables aux expérimentations « territoire zéro chômeur » sont attendues l'an prochain.

Concrètement, ce dispositif vise à transférer le coût social d'un demandeur d'emploi (18 000 € par an) vers le paiement de son travail au profit de l'entreprise à but d'emploi, structure qui sera créée pour embaucher les chômeurs et les faire travailler dans un secteur d'activité « non couvert par les entreprises ou structures présentes, et non concurrentiel ». Cela peut être dans le domaine des services aux associations ou aux entreprises...

UN APPEL À TOUTS LES MONSOIS AU CHÔMAGE LONGUE DURÉE

« Pour que notre candidature soit pertinente, elle doit en tout cas intéresser un maximum de Monsois concernés par le chômage de longue durée » (plus de six mois), a repris l'adjointe, qui a également précisé que « la ville met en œuvre le projet mais n'est pas employeur des personnes embauchées par l'entreprise à but d'emploi ».

Pour convaincre les demandeurs



Une petite centaine de personnes étaient présentes à la salle du Fort de Mons.

d'emploi présents de la pertinence de la démarche, un reportage vidéo présentant l'expérience TZCLD menée dans une commune de l'Aisne a été diffusé. Une façon de surmonter les interrogations de personnes souvent désabusées face à de prétendues

solutions miracle.

En attendant de savoir si le projet monsois ira à son terme et sera retenu en 2020, le Centre communal d'action sociale (CCAS) et les structures en charge de l'emploi et de l'insertion dans la commune ont proposé aux personnes

présentes des entretiens et des prises de contacts individuels au terme de la présentation. Un premier pas. ■

Si le projet « territoire zéro chômeur longue durée » vous intéresse et que vous êtes Monsois, contactez le CCAS ou le service économie-emploi de la mairie.